



Gel, dégel, surgel : à l'Insee la chaîne du froid n'est pas respectée !

Gels budgétaires et conséquences sur notre travail

Une note de la direction du 24 mai 2017 fait le bilan des gels budgétaires en cours : 15 millions d'€ sur un budget de 70 millions d'€.

Ces « surgels », devenus une habitude au moment des changements de gouvernements, se traduisent pour l'Insee par un déficit de 10,7 millions d'€ pour l'année 2017.

La note demande à tous les établissements de présenter un plan d'économies pour la fin d'année. Si cet exercice est difficile à demander, ainsi qu'à réaliser, il donne toutefois lieu à des perles sémantiques intéressantes :

« Ce déficit ne pourra être couvert sans un dégel de l'ensemble des gels de crédits et même d'un dégel partiel de la réserve de précaution. Aucun de ces dégels n'est acquis, pas plus s'agissant de leur date de survenance que des montants effectivement concernés. »

Dans les faits cela donne, sans exhaustivité :

- Consignes de baisses du nombre de déplacements
- A la Dirag pour les B et C les formations doivent durer 3 jours au moins , ce qui semble raisonnable. Cependant la prise de billets les moins chers aboutirait à des durées de trajet de...35h (8h habituellement). Autant dire : très motivant !
- A Saint-Quentin en Yvelines les trajets sont bien moins coûteux que ceux d'Outre-Atlantique, mais tout le monde doit y passer : suppression de formations Sirene à la DG pour certains agents !
- Dans plusieurs DR, suppressions des accompagnements enquêteurs sauf cas exceptionnels ;
- A Mayotte report du recensement au mieux à 2020 ;

...

Heureusement Insee 2025 est sauf !

Hé oui, le futur lointain de l'Insee est assuré, à défaut de son avenir tout proche !

Le 31 août environ 250 agents de l'Insee vont se régaler (en tout cas on l'espère!!) aux différents cocktails prévus lors de la cérémonie de restitution des réflexions sur Insee 2025.

Enfin...les heureux-ses sélectionné-e-s, car il faut pour avoir le privilège de côtoyer les dirigeant-e-s de l'Insee être un « *jeune cadre motivé* ». L'appréciation de l'âge du « jeune » aurait été fixée, après consultation du label diversité, à 35 ans pétantes...mais nous ne certifions pas cette information.

Espérons qu'une pensée émue sera rendue en début de séance à tous les agents qui devront se débrouiller sans formations, sans réunions de réseau, etc. pour assurer les missions de service public de 2017 !

Plus sérieusement, alors que les moyens ne nous permettent pas d'assurer collectivement nos missions :

- stop au remplissage de Pilot**
- stop à l'évaluation individuelle des agents !**

A Paris le 28 juin 2017